Délégation
Ile-de-France Sud
www.dr4.cnrs.fr

DEC171541DR04

Décision portant nomination de Mme Marie BOUDSOCQ aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR9213 intitulée Institut des sciences des plantes de Paris Saclay

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 6 décembre 2013 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de certification des organismes de formation ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1er décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS nommant Monsieur Martin CRESPI, directeur de l'unité UMR9213, à compter du 01/01/2015 ;

Vu le certificat de formation de personne compétente en radioprotection niveau 2 dans le secteur Industrie option délivré à Mme Marie BOUDSOCQ le 15/09/2016 par INSTN ;

DECIDE

Article 1er : Nomination
Mme Marie BOUDSOCQ, CR1, est nommée personne compétente en radioprotection à compter du 15/09/2016. La date d'expiration du certificat est le 08/06/2022.

Article 2 : Missions
Mme Marie BOUDSOCQ exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

Article 3 : Communication obligatoire
L'identité et les coordonnées de Mme Marie BOUDSOCQ sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Article 4 : Publication
La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 11/05/2017

Le directeur d'unité
Martin CRESPI

Pour le CNRS,
Jean-Jacques GUILLEMINOT
Délégué régional par intérim
Ile-de-France Sud

Pour l'Université Paris-Sud,
Sylvie RETAILLEAU
Présidente